

Assemblée Générale du PLUG

Année 2005

le 24 Mars 2006

Sont présents :

- Thierry Scholler
- Vincent Ferrari
- Grégory Colpart
- Jérémy Lecour (trésorier)
- José Mans (président et secrétaire)

Sont représentés :

- Benoit Delagarde par José Mans

Point 1

Bilan comptable 2005

L'association comptabilise 14 membres dont 115 euros de cotisation.

Dépenses :

| | |
|---|-------|
| Multiprises électrique et rallonge de 10 mètres | 36,90 |
| Domaine plugfr.org pour 2005 | 14,35 |

Soit un crédit de **63 euros** et 75cts.

Point 2

Bilan de fonctionnement de 2005

1. L'association a co-organisé plusieurs animations jugées utiles et appréciées par une grande partie des membres et visiteurs. Le bilan est jugé positif par l'ensemble des membres présents.
2. Un prêt de routeur sans fil a été accordé au PLUG pendant toute l'année 2005 aidant ainsi les membres présents à se connecter à l'internet. Le prêteur, José Mans, ne pouvant renouveler son action, les membres présents décident de l'achat d'un routeur équivalent, de préférence fonctionnant sous Linux, et d'un montant avoisinant les 90 euros port non compris.
3. La nécessité de financer une annonce d'un évènement du PLUG, dans la Presse, a été mentionné et tous les membres s'accordent à dire qu'une telle action aurait été appréciée pour 2005. Donc à voir pour 2006.
4. Une baisse des cotisations a été évoquée et n'a pas été retenue.
5. Globalement les membres estiment que le bureau aurait pu utiliser l'argent des cotisations pour des achats utiles au PLUG.

6. Le bilan global (administratif, infrastructure, ...) du bureau est apprécié par tous les membres présents. Le président est même félicité.

Point 3

Préparation des Élections pour fin 2006

(voire début 2007)

Conditions

Fermeture des candidatures 1 mois avant les élections. Les candidatures pourront se faire connaître au travers de la liste de discussion nommée '**plug-discuss@gyptis.org**' ou par pli recommandé avec accusé de réception de la Poste au siège social de l'association.

Le candidat devra impérativement lire et accepter les statuts du PLUG disponibles à la Préfecture des Bouches du Rhône.

Élections

L'élection sera organisée, le même jour, avant l'assemblée générale de l'année, soit fin 2006 ou début 2007. Les votes seront à bulletin secret et leur comptage sera effectué par le trésorier et au moins 1 membre du PLUG. Les bulletins seront imprimés ou photocopiés à partir d'une source établie le jour de l'élection ; ceci sur le principe Français...

Point 4

Forum ouvert aux adhérents

Le forum prévu après les points 1, 2 et 3, a débuté à partir du point 1 et s'est étendu sur l'ensemble des points de l'Assemblée Générale.

Autrement, certaines intentions en sont ressorties (liste non exhaustive)

Animations

- Typo3 par Jérémie Lecour
- Java J2EE par Romain Courderc
- Sécurité Wifi / BSD par Alexandre Anriot
- Ruby on Rails par Vincent Ferrari
-

Le secrétaire.